



Ottawa, Canada

Volume 9, N° 14
(Hebdomadaire)

le 8 avril 1981

Le Canada veut s'assurer des ressources forestières suffisantes pour l'avenir . . .	1
Décès de Marcel Cadieux	3
Voyage en Europe de M. MacGuigan . .	3
L'interféron bientôt produit à l'Université de la Colombie-Britannique	4
La technologie et les handicapés	4
Première réunion à Ottawa de la Commission intergouvernementale canado-algérienne	5
Ontario: victoire des conservateurs . . .	5
La culture canadienne à Paris	6
Des parents heureux	6
Insectes importés à l'assaut des mauvaises herbes	6
Extension des services de télévision en français par un réseau privé	6
Le Visutel, téléphone d'avenir	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Canada veut s'assurer des ressources forestières suffisantes pour l'avenir

Au cours des 20 prochaines années, la forêt continuera à fournir bois d'oeuvre, pâtes et papiers mais elle sera aussi source d'énergie et de produits chimiques.

Afin d'assurer des ressources forestières suffisantes pour l'avenir, la recherche forestière au Canada est axée aujourd'hui sur les objectifs suivants: l'aménagement, la régénération et la culture; la protection contre les maladies, les parasites et le feu; la recherche appliquée; la conversion en énergie par voie directe et la transformation de la biomasse en énergie.

Les forêts du Canada appartiennent principalement au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux qui possèdent 94 p. cent des 3,4 millions de kilomètres carrés de surface boisée, dont 1,4 million de kilomètres carrés est impropre à la production industrielle ou encore se trouve dans des réserves, tels les parcs.

La coordination de la recherche et des activités de planification entre les deux ordres de gouvernement et le secteur privé pose un défi majeur. En juin 1979, le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement a recom-

mandé un ensemble de principes généraux en vue d'une politique forestière nationale. Ces principes consacrent la responsabilité exclusive des provinces dans l'aménagement des terres provinciales et encouragent la poursuite d'objectifs communs et de politiques compatibles.

Aménagement, régénération et culture

Alors que l'aire productive forestière diminue, on estime qu'en 1990 la demande mondiale de bois industriel surpassera de 900 millions de mètres cubes la demande de 1970 (540 millions de mètres cubes pour les pâtes et papiers et 360 millions de mètres cubes pour les produits du bois).

Dans le but d'augmenter la productivité des forêts, les chercheurs canadiens étudient l'introduction d'espèces plus productives provenant d'ailleurs, telles l'épinette de Norvège, le mélèze japonais et le mélèze européen, ainsi que la culture génétique, qui pourrait donner une épinette blanche d'une taille de 15 à 20 p. cent supérieure à la normale. La production d'un peuplier hybride, à laquelle s'occupent des membres du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario, est un des projets les plus prometteurs à l'heure actuelle.

Protection contre les maladies et le feu

La récolte forestière totale annuelle est de 128,4 millions de mètres cubes en moyenne. On estime que les pertes dues aux insectes couvrent 14,3 millions de mètres cubes et que les feux de forêt détruisent environ 10,5 millions de mètres cubes chaque année. Ces deux facteurs sont à l'origine de pertes représentant près de 20 p. cent de la récolte forestière.

Une vaste gamme de programmes de recherche sur la protection de la forêt est menée par le Service des forêts du Canada dans six centres régionaux de recherches forestières, ainsi que par deux instituts nationaux, des organismes forestiers provinciaux, l'industrie forestière et diverses universités.



Office national du film

Coupe de bois en Colombie-Britannique.

C'était cette semaine...

La Grande-Bretagne céda le contrôle des postes au Canada le 6 avril 1851. L'on introduisit alors un tarif uniforme d'affranchissement pour tout le Canada.